



Charenton le XX/XX/XXXX

FONDATION DE LA MAISON
DU DIACONAT DE MULHOUSE
Monsieur Jacques MIELCAREK
14 Boulevard Roosevelt
B.P 2399 –
68067 Mulhouse Cedex

Réf : Prêt n°1348628

Objet : Projet de lettre-avenant /Transfert de prêt

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du traité d'apport d'actif entre l'Association EHPAD LES VIOLETTES et la FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE en date du 30/06/2022 ainsi que des éléments suivants :

- de la délibération en date du XX/XX/XX de la Collectivité Européenne d'Alsace réitérant dans le cadre de ce traité d'apport d'actif, son cautionnement solidaire au profit du Crédit Foncier délivré en garantie du prêt.

Notre Etablissement accepte que l'emprunt consenti à l'Association EHPAD LES VIOLETTES soit transféré à la FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE.

Ainsi, à compter du XX/XX/XX, la FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE devient le nouvel emprunteur du prêt n°1348628, dans l'ensemble de ses caractéristiques énoncées ci-après :

- **Contrat 1.348 628 M :**
 - *[Capital restant dû au 20 septembre 2022 : 2 458 011,15 Euros]*
 - Taux révisable annuel : taux de rémunération du Livret A majoré d'une marge de 1,13 % soit un taux variable de X,XX % au jour de la rédaction des présentes
 - Périodicité du paiement des intérêts et du capital : Annuel
 - Date de la prochaine échéance : 30 Octobre 2022
 - Montant de la prochaine échéance : 52 662,88 Euros
 - Date de fin de prêt : 30 Avril 2039
 - Garantie : Caution solidaire de la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 100% du capital dû.

Nous vous remercions de marquer votre accord sur la présente lettre-avenant et nous retourner un exemplaire de celui dument signé par le représentant dûment habilité de votre société, accompagné des éléments suivants :

- La justification du dépôt du traité d'apport au rang des minutes du Notaire (Maître COLLINET),
- Une attestation de réalisation de l'ensemble des conditions suspensives attachées au traité d'apport et matérialisant son entrée en vigueur,
- Les délégations de pouvoirs et procès-verbal de nomination du signataire,
- Le mandat SEPA joint dûment complété et signé.

Les prochaines échéances seront présentées par prélèvement.

Vous trouverez par ailleurs en pièce-jointe une copie du contrat de prêt dont il est précisé que les stipulations demeurent inchangées et continuent à produire leur plein effet entre les parties.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



A Charenton le XX/XX/XX,
Crédit Foncier de France
XXXXXXX
Chargée d'Affaires Middle Office
Direction des Opérations Clients

A....., le
La FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE,
.....

Cachet de la société repreneuse
Signature

PROJET